

## FINANCEMENT DU PROGRAMME D'EXTENSION ET DE MODERNISATION DE PORT REUNION



### Contexte

Situé sur la côte nord-ouest de l'île, Port-Réunion est un port d'intérêt national concédé par l'Etat à la Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion (CCIR). Ce port aux multiples fonctions (commerce, pêche, plaisance, activité militaire...) se compose de deux sites distants de 3 km. Le Port Ouest est le port historique de l'île datant de 1885 et situé dans l'enceinte même de la ville du Port. Le Port Est créé en 1988 et situé en périphérie Est de la commune assure la majeure partie de l'activité commerciale.

Port-Réunion, « poumon » économique de l'île, est le principal point de passage de marchandises. Compte-tenu de sa situation géographique, le développement de l'île dépend étroitement de ses échanges avec l'extérieur et notamment des importations dans les secteurs énergétiques et alimentaires.



Depuis 2004, Port-Réunion met en œuvre un programme d'extension et de modernisation de ses installations en particulier à Port Est afin de répondre à l'évolution de la taille des navires et des volumes de trafic et d'occuper une place significative dans le commerce maritime régional. Côté Port Ouest, la problématique majeure se concentre sur un aménagement du port en cohérence avec le projet « *La Ville est Port* » de la commune du Port, à travers la création de nouvelles activités de services et de loisirs et le maintien de certaines activités portuaires telles que la pêche, la plaisance ou la croisière.

La CCIR a sollicité l'AFD pour le financement des investissements à Port Réunion pour l'année 2011. A noter que l'AFD avait précédemment accompagné la CCIR en 2008 pour la réalisation de la darse de pêche sur le Port Ouest et pour la construction d'un nouveau quai dédié aux vrac solides et liquides sur le site de Port Est.

### Finalité et descriptif du projet

Le développement de Port Réunion et le maintien de sa compétitivité sont donc essentiels à l'économie de La Réunion, dans une optique de renforcement de la croissance endogène du département. La finalité de ce projet est de favoriser l'insertion de La Réunion dans le commerce international en général, et régional en particulier.

Ce projet permettra (i) l'accueil des navires porte-conteneurs d'une capacité jusqu'à 4.500 EVP (équivalents vingt pieds) grâce à l'extension et approfondissement de la darse du terminal à conteneurs et l'accroissement de la capacité du terminal à conteneurs et (ii) la création d'une darse de plaisance.

### Impacts

La réduction des délais d'attente des navires représente le principal avantage attendu de l'extension de Port Est, dans la mesure où l'allongement du linéaire permettra l'accueil simultané de deux portes conteneurs. En conséquence, ce projet participera à la réduction du coût d'affrètement des marchandises et à l'accroissement du taux de rotation des stocks de marchandises.

La création de la darse de plaisance Port Ouest concourra à la politique d'aménagement de la Ville du Port qui souhaite ouvrir la ville sur le littoral portuaire, à ce jour, enclavée. L'accroissement des installations pour les bateaux de plaisance se traduira également par des avantages économiques avec l'augmentation des réparations navales, des loisirs nautiques et de diverses activités commerciales.

### Financement

L'AFD a accordé en novembre 2011 un prêt de 11 millions d'euros à la CCIR pour le financement de la tranche 2011 des investissements de Port-Réunion.

### Contacts

**AFD Saint-Denis**  
44 rue Jean Cocteau  
BP 2013  
97488 Saint-Denis Cedex – La Réunion

Responsable du secteur public : **Roger CHAN IM**  
Tél : 0262 90 00 85 - Email : [chanimr@afd.fr](mailto:chanimr@afd.fr)

Responsable adjoint du secteur public : **Erik LAW WUN**  
Tél : 0262 90 00 87 - Email : [lawnune@afd.fr](mailto:lawnune@afd.fr)

<http://reunion.afd.fr>

développeur d'avenirs durables